



## Depart en formation durant ses congés payés

Par **MADINA**, le **04/06/2009** à **09:25**

Bonjour,

Je viens vers vous car j'ai une question et je ne trouve pas de réponse.

Je vous explique ma situation:

Dans mon entreprise les Congés payés sont posés 1 an à l'avance. En cours d'année j'ai décidé de faire un CIF pour passer un MASTER. Le début de la formation a débuté le 01 décembre 08 alors que je devais être en congés la première et la dernière semaine de décembre.

Sachant cela, je suis allée trouver mon supérieur hiérarchique pour l'informer 2/3 mois avant le début de la formation et afin de savoir comment cela aller se passer pour mes congés (c'était au mois de septembre 08) mais je suis restée sans réponse jusqu'au mois de novembre lorsque finalement, suite à mes diverses relances, mon supérieur m'envoie un mail 1 semaine avant mon départ me disant qu'il s'est renseigné et que c'est perdu dans mon cas.

Pour information cela l'embettait que je parte plus tôt car il avait une charge de travail assez importante à cette époque.

Or durant les cours que je suit, il m'a été expliqué que les congés payés sont un droit pour le salarié et une obligation pour l'employeur. Mon retour dans l'entreprise est prévu pour le mois de novembre, puis - je demander à prendre ces CP? puis -je demander la rémunération de ces CP? En cas de refus, que dois - je faire?

Merci d'avance pour vos réponses,

Cordialement,

MADINA